

Puis, un peu plus loin :

Tout le matériel de guerre doit être produit au prix coûtant plus la détérioration et tous les frais doivent être payés par le produit des impôts. "Il n'en sera pas ainsi, cependant" a-t-il ajouté "tant que les Canadiens se laisseront duper par des méthodes de chantage polies comme la campagne en faveur de l'épargne de guerre".

C'est très fort! Et on avait alors recours à une grande publicité pour pousser la vente des certificats d'épargne de guerre. Je cite encore :

La sécurité du Canada exige l'appauvrissement des classes possédantes, et le parti C.C.F. est prêt à proposer un programme audacieux, presque révolutionnaire.

Une VOIX: Qui a écrit cela?

M. NEILL: Un des chefs de la Fédération du Commonwealth coopératif en Colombie-Britannique, député à l'Assemblée législative de cette province. Je suis d'avis qu'il aurait pu omettre le mot "presque". Puis il ajoute :

Je m'oppose à ce qu'on laisse nos jeunes gens risquer leur vie alors que nous permettons encore à un certain nombre de gens occupant des positions privilégiées de profiter de la peine et du malheur des autres. Voilà pourquoi je ne puis croire à la sincérité de ceux qui disent que nous combattons pour la démocratie.

Les Canadiens sont induits en erreur et trompés par des méthodes du genre de la campagne en faveur de l'épargne de guerre et c'est mon devoir de représentant du peuple de protester.

Je crois que si ce cas avait été exposé au ministre, celui-ci aurait dû l'examiner un peu. Il ne s'agit pas d'un homme sans importance, car il est député à l'Assemblée législative et ses paroles reçoivent la publicité et l'attention qu'elles méritent. Dans un éditorial, le journal a désapprouvé énergiquement cette attitude et une couple de semaines passèrent. L'auteur de ces paroles a eu l'occasion de corriger ou modifier ce qu'il avait dit, mais il n'en a rien fait.

Cet homme, je le répète, a consacré une forte partie de son temps à parcourir la province,—comme c'est son droit en sa qualité d'organisateur provincial—répandant ses idées. Elles ressemblent de très près à celles de la Fédération du commonwealth coopératif, laquelle n'a rien de répréhensible en elle-même, mais ces idées sont fortement entachées d'un communisme mitigé au point qu'il est difficile d'établir une distinction. Nous qui habitons la Colombie-Britannique,—la situation peut être différente dans les provinces des Prairies,—savons quelle étroite parenté existe entre ces deux courants d'idées, si on peut dire.

L'autre jour je me suis attiré des reproches parce que j'avais dit qu'aux dernières élections fédérales la Colombie-Britannique n'a élu qu'un seul membre de la Fédération du commonwealth coopératif au lieu de quatre,

je crois, qu'elle comptait dans la dernière législature. Un seul de ses seize candidats a été élu. La Chambre en comprendra peut-être mieux la raison quand, pour jeter plus de lumière sur les vues exprimées par l'éminent chef de ce groupe j'ajouterai ceci :

Ils ont appuyé la cause du Japon hier, ils combattent celle du Canada aujourd'hui et demain ils défendront celle des Nazis.

M. T. L. CHURCH (Broadview): Avant que la motion soit adoptée, je voudrais interroger le premier ministre (M. Mackenzie King) au sujet des attributions du comité, qui ressemblent beaucoup à celles de l'an dernier. Le ministre—les deux ministres—ont fait un excellent travail. Tous deux ont eu une tâche très lourde. Mais ne serait-il pas préférable d'étendre la durée de ce comité à deux ou trois ans. Il serait alors en mesure de dresser des plans à l'avance et pourrait siéger durant l'intersession. S'il a besoin pour cela de fonds, il faudrait les lui verser.

J'ai ici une copie du rapport que le comité Dies a présenté à la Chambre des représentants des Etats-Unis et qui fut adopté le mois dernier. Il renferme un vœu que je crois important et qui mériterait de trouver place dans les attributions de notre comité lesquelles, à mon sens, ne sont pas assez étendues pour inclure les deux points que voici et au sujet desquels le Secrétaire d'Etat et le ministre ont fait du beau travail: (a) les manœuvres subversives au Canada, et (b) la propagande anticanaadienne. J'aimerais que ce comité possède des pouvoirs plus étendus. L'an dernier, il avait comme président un homme très compétent, un universitaire, l'honorable représentant de Parry Sound (M. Slaght).

Je signale une clause du rapport Dies de janvier 1941, adopté par le Congrès. Elle recommande de :

4) refuser toute aide financière de la part de l'Etat fédéral aux institutions d'éducation qui permettent à leurs personnels enseignants de préconiser devant leurs élèves le communisme, le fascisme ou le nazisme comme systèmes susceptibles de remplacer notre mode de gouvernement.

Un seul membre s'y opposa. Il prétendit qu'il en pourrait résulter de graves inconvénients pour les professeurs qui se contentent d'expliquer les principes de la doctrine totalitaire. On critique beaucoup à ce sujet nos écoles et nos collèges canadiens. Nos journaux en ont beaucoup parlé et la même critique s'est fait entendre en Angleterre. Un comité qui, il y a deux ans, a fait enquête en ce pays, a constaté que les universités et les autorités en matières d'éducation accordaient beaucoup d'importance aux principes socialistes et totalitaires des nazis.

Le comité de Washington a en outre réclamer le droit de proposer l'expulsion obligatoire et immédiate des étrangers qui préconisent des